

PLUi de Floyon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Floyon (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2023. Il délimite 73 zones, dont 3 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 juillet 2024.

- Le PLUi de Floyon s'applique dans sa version du 18 décembre 2023.
- Il délimite 73 zones : 3 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 14 agricoles (A) et 55 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Floyon occupe le rang 131 par le nombre de zones délimitées : 26 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 27 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Floyon depuis 2013, pour 6 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	73 zones
Zones urbaines (U)	3 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	14 zones
Zones naturelles (N)	55 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU COEUR DE L'AVESNOIS
Version du	18 décembre 2023
Partition GPU	DU_200043263
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043263/238f9e0a896f494e7bcd7a944bd8231b/200043263_reglement_20231218.pdf

Les risques naturels et technologiques à Floyon

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/floyon-59241>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB, UL
Nomenclature des zones à urbaniser	1AUa

Situation administrative

Code INSEE	59241
Code postal	59219
Intercommunalité	CC Coeur de l'Avesnois
Département	Nord
Région	Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	73 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	73 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	73 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Larouillies (3,6 km)	44 zones
Boulogne-sur-Helpe (4,3 km)	118 zones
Cartignies (5,0 km)	214 zones
Étrœungt (5,0 km)	275 zones
Beaurepaire-sur-Sambre (6,4 km)	42 zones
Haut-Lieu (7,6 km)	57 zones
Petit-Fayt (7,8 km)	121 zones
Avesnelles (9,2 km)	143 zones
Rainsars (9,3 km)	44 zones
Prisches (9,7 km)	179 zones
Avesnes-sur-Helpe (10,0 km)	182 zones
Grand-Fayt (10,1 km)	128 zones
Sémeries (10,6 km)	115 zones
Marbaix (10,6 km)	105 zones
Saint-Hilaire-sur-Helpe (10,9 km)	167 zones
Dompierre-sur-Helpe (11,8 km)	160 zones
Flaumont-Waudrechies (12,1 km)	82 zones
Sains-du-Nord (12,3 km)	99 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/floyon-59241>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.